



Ecole de Rouen

29 rue de Buffon – F – 76000
02 35 98 55 99

LES CONDITIONS GENERALES

ADMISSION

Pour être admis à l'Ecole, les candidats doivent avoir 18 ans révolus et être en règle avec la législation française pour le séjour sur le territoire national. Les candidats de 16 à 18 ans peuvent être admis avec une autorisation parentale. L'Ecole ne peut être tenue pour responsable des difficultés d'obtention de visa long séjour ou de carte de séjour.

DROITS D'INSCRIPTION

Le montant des droits d'inscription est de 70 Euros par an. Ce montant comprend la documentation fournie à l'étudiant.

MODALITES D'INSCRIPTION

PRE-INSCRIPTION:

Pour faire enregistrer l'inscription, il suffit d'adresser les documents suivants par courrier, fax ou courriel :

-la fiche d'inscription dûment remplie et un règlement de

* 200 Euros d'arrhes pour moins de 3 mois de cours

* 400 Euros d'arrhes pour plus de 3 mois de cours

• 50 Euros pour frais de dossier en cas de demande d'hébergement

NB: Les arrhes versées pour les cours sont déductibles des frais de scolarité, mais non remboursables.

Dès réception de la demande, l'Ecole adresse par retour de courrier un certificat de pré-inscription. Les adresses d'hébergement sont communiquées au plus tard une semaine avant l'arrivée de l'étudiant.

INSCRIPTION SUR PLACE:

Il est possible de s'inscrire à l'Ecole même, en réglant les frais d'inscription et de scolarité avant le premier cours, de préférence dans la semaine qui précède le premier jour de cours.

CONFIRMATION D'INSCRIPTION:

Les étudiants doivent se présenter à l'Ecole pour compléter les formalités d'inscription au plus tard le lundi matin du début des cours. Ils doivent être en possession des documents suivants:

- une pièce d'identité: carte d'identité, carte de séjour, passeport avec visa pour la durée des études.
- deux photos d'identité
- le reçu du règlement et le certificat de pré-inscription

Les étudiants qui ne sont pas débutants passent un test d'évaluation qui permet de les orienter dans un cours qui correspond à leur niveau.

MODIFICATIONS

L'Ecole se réserve le droit d'annuler un cours où l'effectif serait insuffisant, et de modifier en cas de nécessité, les prix indiqués.

ASSURANCE

Les assurances maladie, accident et responsabilité civile sont obligatoires et à la charge des participants.

ANNULATIONS

De la demande d'hébergement: les frais de dossier ne sont ni remboursables, ni transférables.

De l'inscription aux cours: Le montant de la pré-inscription n'est en aucun cas remboursable.

PAIEMENT DES COURS

Les cours sont payables en début de mois et ne sont pas remboursables en cas d'absence ou de départ anticipé, sauf cas de maladie grave de l'étudiant dûment justifiée par un certificat médical. Ils peuvent être reportés dans un délai de 4 mois maximum, sur demande écrite parvenue à l'Ecole au moins 15 jours avant la date prévue des cours. Pour bénéficier du tarif B & C, l'étudiant doit payer la totalité de ses cours dès le 1er jour de la session. En cas de litige, seul le tribunal de Rouen est compétent.